

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels recrute un.e chargé.e de mission Zones humides (CDI).

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) regroupe 24 Conservatoires d'espaces naturels (CEN). Elle a pour vocation d'accompagner le développement du réseau des Conservatoires, d'assurer une représentation à l'échelle nationale, et de porter des programmes nationaux ou inter-régionaux (Pôle relais tourbières, plan Loire grandeur nature, plan Rhône-Saône, PNA Chiroptères...)

Dans le cadre du [programme Mhéo](#), relatif à l'évaluation de l'évolution des milieux humides, en lien avec la gestion et la restauration, la FCEN co-anime avec Patrinat (MNHN/OFB) le déploiement de cet outil auprès des acteurs nationaux et de bassin. Cette animation est complétée par une offre de formation à la démarche, en lien avec l'OFB, et un réseau de sites de démonstration, prévu par le programme LIFE Biodiv'France.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan national milieux humides, en lien avec l'OFB, la FCEN contribuera à l'accompagnement de la gestion des milieux humides en apportant des préconisations auprès des gestionnaires et des propriétaires, à travers l'identification d'itinéraires de gestion adaptés.

Dans ce contexte, la FCEN recherche un.e chargé.e de mission, dès que possible, en contrat à durée indéterminée.

DESCRIPTION DU POSTE

Placé.e sous la responsabilité du directeur de programmes, et en lien étroit avec les autres salariés en charge des milieux humides sur le Rhône, la Loire, et les tourbières), la.le chargé.e de mission aura les missions suivantes :

Missions principales - développement stratégique et développement de projet

- **Programme « Mhéo » relatif à l'évaluation des milieux humides :**
 - Co-animer la démarche nationale :
 - Accompagnement des acteurs : Conservatoires d'espaces naturels, agences de l'eau, experts techniques... ;
 - Contributions au développement des outils ;
 - Liens avec les partenaires : Patrinat, ministère de l'Écologie ;
 - Co-organisation du COPIL national.
 - Organiser des sessions de formation :
 - Organisation pédagogique : identification des intervenants, amélioration du contenu ;
 - Organisation logistique ;
 - Accompagnement des sessions de formation ;
 - Liens avec les partenaires.
 - Développer un réseau de sites de démonstration :
 - Définir les critères précis d'un site de démonstration ;
 - Dresser un état des lieux ;
 - Créer et animer ce réseau de sites.
- **Collecte et rédaction de préconisations de gestion sur les milieux humides :**
 - Coordonner un groupe de travail ;
 - Identifier les itinéraires techniques pertinents ;
 - Assurer la rédaction ou la corédaction d'itinéraires techniques.

Vie de réseau

Au-delà des missions principales ci-dessus, il est attendu une implication particulière dans l'animation du groupe de travail des CEN sur les zones humides, en lien avec les autres salarié.es de la Fédération impliqué.e.s sur la thématique des zones humides. Ce groupe de travail pourra alimenter les missions décrites plus haut, en lien avec MhÉO et la collecte des préconisations de gestion.

D'une manière générale, il est attendu une implication ponctuelle dans les missions suivantes relatives à la vie du réseau des Conservatoires d'espaces naturels :

- Assurer la connexion entre les missions et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels ;
- Entretien des échanges avec le réseau ;
- Participer aux événements du réseau : conférences techniques, congrès et séminaire annuel... ;
- Contribuer à l'animation de projet pour l'amélioration de l'organisation de la FCEN et du réseau ;
- Entretien des liens avec les gestionnaires d'aires protégées et les partenaires, notamment agences de l'eau, ministères et Office français de la biodiversité.

Veille

Enfin, une veille pour entretenir et développer ses connaissances en lien avec la mission est attendue.

COMPÉTENCES REQUISES

Formation/expérience

- Formation Bac +5 en écologie, environnement ou aménagement du territoire ;
- Expérience professionnelle de 3 à 5 ans souhaitée.
- Expérience dans la gestion des zones humides ou l'animation de réseaux d'acteurs appréciée.
- Expérience dans l'organisation ou l'animation de formations appréciée.

Savoir-faire

- Bonnes connaissances des enjeux de conservation de la biodiversité, et en particulier des milieux humides et de leur gestion ;
- Connaissance des acteurs et capacité à travailler en réseau ;
- Qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- Capacité à prendre la parole en public ;
- Capacité à organiser et animer des réunions et événements ;
- Maîtrise des outils de bureautique (pack Office).

Savoir-être

- Aptitudes au travail en équipe et en partenariat ;
- Autonomie, organisation, rigueur et adaptabilité ;
- Qualités relationnelles, d'écoute.

CONDITIONS

- Prise de fonction : dès que possible.
- Contrat : CDI (39h hebdomadaires, avec RTT).
- Classement/Rémunération : Groupe G de la convention collective ECLAT (base minimale de 375 points, soit 2 631€ brut mensuel).
- Localisation : Olivet (45), au sud d'Orléans, avec possibilité de télétravail partiel selon les règles en vigueur (2 j. par semaine).
- Déplacements : à prévoir sur le territoire national.
- Candidature : CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de M. le Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, avec la mention « candidature Zones humides – national », au plus tard le 20 avril 2025 par mail à : recrutement@reseau-cen.org
- Entretien : fin avril.